



Cercles 29 (2013)

« POUR (ENFIN ?) EN FINIR AVEC LES DEUX TYPES DE RELATIVES »

LA LINGUISTIQUE FACE AUX LIMITES DE LA CATEGORISATION

RUDY LOOCK

Université Lille – Nord de France et UMR 8163 STL du CNRS

Introduction

L'objectif de cet article est de proposer un nouveau regard sur la distinction devenue aujourd'hui traditionnelle entre les propositions subordonnées relatives déterminatives (PRD) et les propositions subordonnées relatives appositives (PRA), opposition que l'on retrouve sous les étiquettes restrictive *vs.* non-restrictive (QUIRK *et al.* 1985 ; MCCAWLEY 1988 ; FABB 1990 ; BIBER *et al.* 1999 ; HUDDLESTON 1984), integrated *vs.* supplementary (HUDDLESTON & PULLUM 2002 ; POTTS, 2005), déterminative *vs.* appositive (MALAN 1999 ; LOOCK 2003, 2007, 2010), déterminative *vs.* descriptive (SOUESME 1992), restrictive *vs.* appositive (KLEIBER 1987 ; KHALIFA 1999), defining *vs.* non-defining (FOWLER & FOWLER 1949), attachée *vs.* détachée (MELIS 2000). Les exemples (1) et (2) illustrent cette opposition de façon prototypique :

(1) The students, who like linguistics, also like translation. (PRA)

(2) The students who like linguistics also like translation. (PRD)

Là où le contenu de la relative participe à la construction du référent de *students* en (2), créant ainsi une sous-catégorie d'étudiants (seulement ceux qui aiment la linguistique), en (1) ce qu'il est convenu d'appeler l'antécédent trouve sa référence indépendamment de l'enchâssement de la subordonnée relative.¹

Cette opposition, très ancienne – elle date de l'époque des logiciens –, est aujourd'hui considérée comme acquise et figure dans toutes les grammaires, qu'elles soient pédagogiques (*e.g.* LARREYA & RIVIERE 2010, BIBER *et al.* 2002, HUDDLESTON & PULLUM 2005) ou de référence (*e.g.* QUIRK *et al.* 1985,

¹ Sur les problèmes de délimitation de l'antécédent, voir [LOOCK 2010 : 9-10].

HUDDLESTON & PULLUM 2002). Or, elle n'est pas sans poser un certain nombre de problèmes, qui, bien qu'ils soient connus depuis longtemps, sont souvent passés sous silence. En dépit d'une recherche très abondante, notamment en syntaxe (*e.g.* ROSS 1967, JACKENDOFF 1977, EMONDS 1979, MCCAWLEY 1988, FABB 1990, DEMIRDACHE 1991, BIANCHI 1999, DE VRIES 2002, 2006), de nombreuses questions subsistent. Le but de cet article, qui reprend en écho le titre d'un article de Le Goffic publié en 1979, « Propositions relatives, identification et ambiguïté, ou : Pour en finir avec les deux types de relatives », est de proposer un nouveau regard sur cette distinction traditionnelle, en posant l'hypothèse de l'existence d'une catégorie de relatives unique, déterminatives par défaut, qui trouverait différents emplois en discours. Au travers de cet exemple, nous souhaitons ainsi soulever la question des problèmes de catégorisation, inhérents à tout travail d'ordre linguistique. Cet article sera enfin l'occasion de soulever brièvement la question du type de données exploitées dans le cadre d'une analyse linguistique.

L'article est organisé de la façon suivante. Dans une première partie, nous dressons une liste des principales limites de la distinction entre les deux types de relatives en nous attachant tour à tour sur le manque de fiabilité des critères discriminatoires traditionnels, les problèmes de classification selon les données utilisées, le caractère inopérant des solutions proposées par la littérature (création de catégories supplémentaires, choix du continuum), le caractère non transposable dans d'autres langues d'une distinction souvent présentée comme universelle. Dans une deuxième partie, nous exposons la solution de la proposition relative unique et explorons les conséquences syntaxiques et sémantiques d'une telle hypothèse. Enfin, dans une troisième et dernière partie, nous évoquons de façon plus large les enjeux sous-jacents à la question de la catégorisation des relatives : les problèmes de classification inhérents au travail linguistique ainsi que la nature des données utilisées et leur influence sur l'analyse proposée.

1. Les limites de la distinction PRD-PRA

Les limites de la distinction PRD-PRA sont de différents ordres. La différenciation d'ordre sémantique, à l'origine de l'opposition entre les deux types de relatives, a été très tôt transposée en une série de distinctions d'ordre morphosyntaxique, mais il semblerait que certains critères distinctifs ne soient pas toujours efficaces à cent pour cent. Egalement, certaines données semblent résister à l'étiquetage PRD ou PRA : les difficultés surgissent dès que l'on s'intéresse à des données attestées et non fabriquées, en particulier aux données orales, mais pas uniquement. Nous proposons

ainsi une reproduction pour l'anglais oral de l'expérience de FUCHS *et al.* 1987, reprise dans RIVIERE & RIVIERE 2000, expérience qui montre que même les spécialistes de la langue ne parviennent à se mettre d'accord dès que l'on sort du sentier battu des données écrites, normées, voire fabriquées pour la circonstance. Les différentes solutions proposées par la littérature, que nous évoquerons *infra*, ne permettent pas de résoudre totalement le problème : ainsi proposer l'existence d'un continuum entre les deux pôles que seraient la PRD et la PRA n'est pas une solution pleinement satisfaisante (que serait une relative à mi-chemin entre la PRD et la PRA si l'on adapte une définition en termes de contribution sémantique à la construction référentielle de l'antécédent ?), tout comme ne l'est pas non plus l'ajout de catégories supplémentaires qui complexifient la grammaire de façon anti-occamienne. Enfin, si l'existence de propositions subordonnées relatives est attestée dans de nombreuses familles de langues du monde, la distinction PRD-PRA souvent présentée comme universelle y est non pertinente pour certaines d'entre elles. Nous explorons ces différentes limites tour à tour ci-dessous.

1. Les limites de la distinction PRD-PRA

1.1. Critères discriminatoires inefficaces à 100%

1.1.1. La ponctuation à l'écrit

La présence/absence de ponctuation démarcative est citée comme critère distinctif majeur dans la plupart des grammaires traditionnelles. Or, ce critère est loin d'être fiable de façon systématique : si sa présence est bien la marque d'une apposition, et donc du statut appositif de la relative, son absence ne permet pas de conclure quoi que ce soit. Les exemples attestés du type (3) et (4) ci-dessous sont légion :²

(3) Anthony Seaton (...) led a study of children in Saudi Arabia where rural communities live in stark contrast to those in Westernised Jeddah.

(4) The jury was told how Harrison and his wife Olivia fought with Michael Abrams who was armed with a knife and part of a stone sword broken from a statue of St George and the Dragon at the couple's Oxfordshire mansion.

² À noter qu'il est possible de trouver des PRD introduites par une virgule, en cas de présence d'une proposition incise par exemple :

(i) Karen tried to do what she was told, although sometimes she made mistakes; and there were other things, like the sleepwalking, that she couldn't help.

1.1.2. La démarcation à l'oral

De la même manière, la présence d'une pause démarcative à l'oral ou d'une rupture de la mélodie, qui serait retranscrite à l'écrit par une marque de ponctuation, est souvent citée comme critère permettant de discriminer entre une PRD et une PRA :

« A supplementary relative is marked off prosodically from the rest of the sentence by having a separate intonation contour; there is typically a slight pause separating it from what precedes and, if it is non final in the sentence from what follows » [HUDDLESTON & PULLUM 2002 : 1058].

Or, ceci est une fois encore loin d'être systématique (BOLINGER 1989 ; TAO & MCCARTHY 2001 ; AURAN & LOOCK 2010 ; 2011), et le critère de la pause démarcative à l'oral ne peut être retenu comme critère fiable permettant de déterminer le statut déterminatif/appositif d'une proposition subordonnée relative.

1.1.3. Le choix du pronom relatif

Il est traditionnellement admis que la distribution des pronoms relatifs se fait en fonction du statut déterminatif/appositif de la subordonnée relative. Ainsi, si une PRD peut être introduite par un pronom en *wh-*, *that*, ou \emptyset ; seul un pronom *wh-* peut introduire une PRA. Or, cette distribution semble davantage relever de la prescription que de la réalité de l'usage. Il n'est pas rare de constater qu'une PRA est introduite par *that* et non par un pronom *wh-*. Les exemples attestés ci-dessous, tirés de HUDDLESTON & PULLUM [2002 : 1052], en témoignent :

- (5) The patas monkey, that spends almost all of its time in open grassland, adopts just such tactics.
- (6) His heart, that had lifted at the sight of Joanna, had become suddenly heavy at the sight of Ramadez thumping after her.
- (7) February, that in other years held intimations of spring, this year prolonged the bitter weather.
- (8) She had long been accustomed to the solitary nature of her son's instincts, that I had tried – and failed – to stifle.

Ces exemples, certes rares mais non marginaux, ne peuvent être traités comme de simples erreurs de performance : rareté du phénomène ne signifie de toute façon pas agrammaticalité ou inacceptabilité. Il est d'ailleurs intéressant de noter à cet égard que la spécialisation de *wh-* dans les PRA

serait d'origine prescriptive : le *Merriam-Webster's Concise Dictionary of English Usage* [2002 : 727–728] spécifie qu'au-delà du fait que l'emploi de *that* dans les PRA ait diminué dans l'usage entre les XVII^e et XIX^e siècles, c'est la règle posée par les frères Fowler ("ne pas introduire une PRA par *that*") qui serait responsable de cette spécialisation.³

Une fois encore, on constate qu'il n'existe donc pas de corrélation systématique entre le statut de la relative et le choix du pronom relatif.

1.1.4. L'empilage (*stacking*)

Le phénomène d'empilage (*stacking*), qui consiste en l'enchaînement de deux propositions relatives juxtaposées à un antécédent unique, est traditionnellement considéré comme un phénomène réservé aux PRD (*e.g.* [MCCAWLEY 1988 : 419 ; HUDDLESTON & PULLUM 2002 : 1066]). Néanmoins, il existe des exemples où deux PRA ayant le même antécédent peuvent être empilées :

(9) Everyone was exceedingly sorry for Lady Marchmain, whose brothers' names stood in letters of gold on the war memorial, whose brothers' memory was fresh in many breasts.

(10) Others like David Shaw, who is fighting the Liberal Democrat seat of Kingston (majority 56), who did not pose with Lady Thatcher, said: "This view of W. Hague is what people said about Lady Thatcher in 1979".

De la même manière, lorsque la possibilité d'empiler deux relatives de statuts différents (l'une étant une PRD, l'autre une PRA) est reconnue, il est généralement admis que la PRD doit précéder la PRA et non l'inverse (*e.g.* JACKENDOFF 1977 ; BIANCHI 1999 ; DE VRIES 2002) :

(11) The man that came to dinner, who was drunk, fainted.

(12) *The man, who was drunk, that came to dinner, fainted. [DEVRIES 2002 : 190]

Or, d'autres travaux montrent qu'il est tout à fait possible de trouver des relatives empilées où la PRA précède la PRD :

(13) We found that movie, which cost plenty, that you so highly recommended. [EMONDS 1979 : 222]

³ S'agissant du relatif zéro, nous y revenons dans la section 2 : si l'on constate en effet son incapacité à introduire une PRA, cela peut s'expliquer non pas par le statut de la relative elle-même mais par d'autres phénomènes.

Une fois de plus, le test de l'empilage ne peut être opérationnel à cent pour cent afin de déterminer le statut déterminatif/appositif d'une proposition subordonnée relative.

1.1.5. La présence de quantifieurs dans l'antécédent

Un autre critère distinctif entre les deux types de relatives qui est fréquemment cité est la possibilité de trouver des quantifieurs comme *only* et *every* dans les antécédents des PRD, tandis que cela serait impossible lorsque la relative est appositive [FABB 1990] :

- (14) Only the tourists who have any imagination go to visit Sicily. (PRD)
- (15) *Only the tourists, who have any imagination, go to visit Sicily. (PRA)
- (16) Every student who has a book should bring it to class. (PRD)
- (17) *Every student, who has a book/who have their books, should bring it/them class. (PRA)

Or, des travaux ont clairement montré que cela était tout à fait possible : les PRA en (18)-(20) sont tout à fait recevables :

- (18) Many/most/few/no/at least 10 candidates, all/some/three of whom have sent in their CVs, have agreed to a face to face interview.
- (19) Every/no modern plane, which may or may not have an engine in its tail, is prone to this sort of problem. [ARNOLD 2004]
- (20) A tutor will register each student, who is then responsible for getting his papers to the Dean's office on time. [SELLS 1985]

1.1.6. L'extraposition

De la même manière, il est traditionnellement considéré que l'extraposition est un phénomène syntaxique réservé aux PRA :

- (21) She could hear her father in the next room, who was angrily complaining about the horrific telephone bill. (PRA)

Néanmoins, il est possible de trouver des PRD extraposées, comme le montrent les exemples attestés (22)-(23) :

- (22) When the signal had actually been given, and the train was already in motion, the door at the opposite side of the carriage opened,

and the man came in who had wrung the unconscious sleeper's nose half off his face.

(23) The man came in who was going to help me and I was so relieved.

1.1.7. *L'autonomie référentielle de l'antécédent de la PRA*

L'une des définitions les plus opérationnelles de la distinction PRD/PRA est probablement la définition en termes sémantiques : si le contenu de la relative participe à la construction du référent dénoté par l'antécédent, alors la relative est déterminative ; si à l'inverse l'antécédent trouve sa référence indépendamment de l'enchâssement de la relative, alors la relative est appositive. Cette définition permet de traiter la majeure partie des données – il s'agit d'ailleurs de la définition que nous avons nous mêmes adoptée dans nos travaux sur les relatives appositives – mais elle posera néanmoins problème si l'on considère les relatives du type (24) :

(24) The father who had planned my life to the point of my unsought arrival in Brighton took it for granted that in the last three weeks of his legal guardianship I would still act as he directed. [HUDDLESTON & PULLUM 2002]

Il s'agit là de ce que QUIRK *et al.* [1985 : 1257] ont nommé des relatives télescopées (*telescoped relative clauses*) afin de pallier les limites de la distinction PRD-PRA. Ils attribuent donc l'étiquette « télescopée », intrigante s'il en est, afin de définir des relatives en relation appositionnelle avec un SN dont la tête est un nom générique tel *person* suivi d'une relative. Afin d'illustrer cette catégorie, QUIRK *et al.* 1985 proposent les exemples (25)-(26) :

(25) All this I gave up for the mother who needs me.

(26) This book is about a Bloomsbury I simply don't recognize.

Les relatives télescopées telles que définies par QUIRK *et al.* posent problème pour la distinction PRD-PRA, même si l'on adopte une définition purement sémantique (QUIRK *et al.* en font d'ailleurs un paragraphe à part, suggérant ainsi qu'il s'agisse d'une catégorie en dehors de l'opposition binaire même si cela n'est pas spécifié explicitement). Ces relatives sont loin d'être les seules données réfractaires à la classification binaire traditionnelle. Les relatives à antécédent indéfini sont elles aussi problématiques si l'on considère une définition purement sémantique du statut de la relative. Nous traitons ce point spécifique en 1.2.2. *infra*. Les relatives infinitives ne sont pas non plus en reste à cet égard et posent des problèmes d'ordre catégoriel [GIRARD & MALAN 1999].

1.1.8. Conclusion

Ce que montre ce rapide tour d'horizon des principales différences de fonctionnement entre les deux types de relatives tels que définis traditionnellement, c'est que les tests se révèlent ne pas être à cent pour cent opérationnels. Des études effectuées sur des corpus de données attestées mettent à mal certains critères distinctifs comme l'extraposition ou l'empilage, voire la définition sémantique des deux types de subordonnées relatives.

Néanmoins, il convient d'admettre que subsistent d'autres phénomènes syntaxiques qui, eux, permettent de différencier PRD et PRA. Ainsi, le type d'antécédent auquel se rattache la relative est clairement différencié : si l'antécédent du pronom relatif introduisant une PRD ne peut être qu'un syntagme nominal, l'antécédent associé à une PRA peut appartenir à toute une gamme de constituants, un syntagme nominal bien sûr comme en (1) répété *infra*, mais aussi un syntagme verbal (27), un syntagme prépositionnel (28), un syntagme adverbial (29), un syntagme adjectival (30), voire une relation sujet/prédicat complète (31) :

- (1) The students, who like linguistics, also like translation.
- (27) He went to Paris, which Mary never did.
- (28) I put the book on the table, where Mary found it later that day.
- (29) She reacted remarkably quickly, which is the way people do things when they like their job.
- (30) She is really helpful, which you should be when you are a social worker.
- (31) Tennis is possibly the least popular sport at the Olympics, which is quite something when it is up against Greco-Roman wrestling and walking.

De la même manière, de nombreux phénomènes de portée et de liage montrent que les deux types de relatives ne fonctionnent pas de la même façon (O'CONNOR 2008). Ces différences subsistantes de fonctionnement sont réelles, et doivent donc pouvoir être expliquées.

1.2. Difficultés de classification

Dès que l'on s'intéresse à des données attestées et non fabriquées pour les besoins d'une démonstration, il semble que l'étiquetage déterminatif / appositif pose problème. Nous traitons *infra* deux types de données

spécifiques qui mettent à mal la dichotomie traditionnelle, à savoir les données orales spontanées, mais aussi, quel que soit le mode de production, les propositions relatives à antécédent indéfini.

1.2.1. Les données orales spontanées

FUCHS *et al.* 1987, reproduits dans RIVIERE & RIVIERE 2000, ont montré que même les spécialistes de la langue (française, en l'occurrence) n'étaient pas du tout d'accord dès qu'il s'agissait de classer des propositions relatives tirées de données écrites attestées provenant de la presse de qualité. Nous avons souhaité aller plus loin, en montrant que si l'on s'intéresse à la communication orale spontanée, il devient encore plus difficile de dégager un consensus chez les spécialistes de la langue eux-mêmes. Nous avons donc reproduit l'expérience de FUCHS *et al.* 1987 et RIVIERE & RIVIERE 2000, mais sur des données anglaises, orales, tirées du corpus ICE-GB, composante britannique de l'*International Corpus of English* qui contient un million de mots d'anglais écrit et parlé des années 1990 (<http://www.ucl.ac.uk/english-usage/projects/ice-gb/>). Nous avons choisi 19 énoncés au sein desquels figurait une proposition relative, principalement introduite par un pronom *wh-*, dont on sait qu'il peut introduire une PRD ou une PRA, mais également introduite par *that*. Les exemples ainsi recueillis ont été soumis, sous forme d'extraits audio accompagnés de leur retranscription non ponctuée (les deux formats étant présentés simultanément), à 8 informateurs anglicistes, linguistes, au fait de la distinction PRD-PRA. Trois réponses étaient proposées : PRD, PRA ou '?', une seule réponse étant acceptée. Nous fournissons ci-dessous quelques exemples, l'intégralité des énoncés soumis aux informateurs se trouvant en annexe :

(31) [1] OK Adam uhm <> what did you see as missing from other <> activities for the disabled which might have <> got you into starting this group <,,> (S1A-001 001)

(32) [4] And I suppose Aspire at the time the charity uhm were thinking <> of an idea of of building an integrated sports centre <> and rehabilitation and arts and leisure centre which was <> uhm attached to the sp London Spinal Unit <> uhm in Stanmore (S1A-003 054)

(33) [5] I think they stopped making that <> and they gave me a lotion <,,> that wasn't as good as the cream <,,> (S1A-089 214)

(34) [14] I've just done work on Frankenstein which is extraordinary for that <> because it's <> Mary Shelley pretending to be a captain who then pretends to tell a story <> (S1A-064 108)

Le tableau 1 récapitule les résultats obtenus pour chacun des 19 extraits soumis aux informateurs. La figure 1 récapitule les résultats sous forme graphique pour chaque énoncé.

1			2			3			4			5		
PRD	PRA	?	PRD	PRA	?	PRD	PRA	?	PRD	PRA	?	PRD	PRA	?
3	4	1	7	0	1	0	8	0	2	5	1	3	4	1
6			7			8			9			10		
PRD	PRA	?	PRD	PRA	?	PRD	PRA	?	PRD	PRA	?	PRD	PRA	?
6	1	1	3	1	4	1	7	0	0	7	1	1	6	1
11			12			13			14			15		
PRD	PRA	?	PRD	PRA	?	PRD	PRA	?	PRD	PRA	?	PRD	PRA	?
2	4	2	3	5	0	3	3	2	2	4	2	3	4	1
16			17			18			19					
PRD	PRA	?	PRD	PRA	?	PRD	PRA	?	PRD	PRA	?			
2	5	1	0	7	1	3	4	1	3	4	1			

Tableau 1. Résultats chiffrés

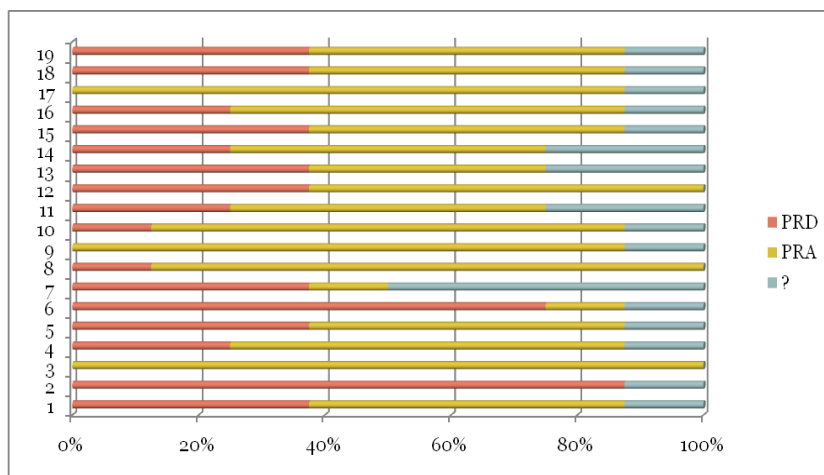


Figure 1. Résultats présentés sous forme graphique

Ce que montre cette rapide enquête sur des données orales spontanées, c'est que les spécialistes eux-mêmes ne parviennent pas à se mettre d'accord sur la catégorisation, ce qui, inévitablement, jette un doute sur l'efficacité/le caractère opérationnel de la distinction dès que l'on sort du sentier balisé des données écrites, parfois fabriquées pour la circonstance.

1.2.2. *Le cas des relatives à antécédent indéfini*

Les données orales ne sont pas les seules à être réfractaires à la classification selon la distinction binaire PRD-PRA. Les relatives à antécédent indéfini posent problème, même si, de façon étonnante, ce cas précis n'est jamais mentionné dans les grammaires. Considérons en effet l'exemple (35) :

(35) He bought a house which he'll move into in June.

On note d'une part l'absence de ponctuation, mais aussi la possibilité de remplacer le pronom relatif en *wh-* par *that*, comme le montre l'exemple attesté (35a), phénomènes indicateurs de la présence d'une PRD :

(35a) Ann and I bought a house that we'll move into in August.

D'autre part, on note l'indépendance référentielle de *a house*, qui trouve sa référence indépendamment de l'enchâssement de la relative, ce que l'on peut montrer par l'insertion d'une virgule (35b) ou la coordination des deux relations sujet/prédicat (35c). On note également l'impossibilité de topicaliser l'ensemble antécédent-relative (35d). Tous ces phénomènes sont traditionnellement indicateurs de la présence d'une PRA :

(35b) He bought a house, which he'll move into in June.

(35c) He bought a house and he'll move into it in June.

(35d) ??/*A house which he'll move into in June he bought.

Les relatives à antécédent indéfini viennent alors rejoindre les relatives dites « inclassables » ou pour lesquelles de nouvelles catégories doivent être créées, indépendamment de la distinction PRD-PRA, nouvelles catégories dont nous reparlons dans la prochaine section :

(36) It's John that/who arrived late.

(37) The one sailor that there was on the boat died in the explosion.
(Carlson 1977)

(38) a. Voilà le facteur qui arrive.

b. Il était une fois une belle princesse qui vivait dans un vieux château.

c. J'ai mon beau-frère qui a fait Paris-Nice. [LAMBRECHT 2000]

1.3. Solutions non totalement satisfaisantes : continuum, création de nouvelles catégories

Face à ces difficultés de classification, la recherche a proposé différents types de réponse. Si certains ont proposé de remplacer la dichotomie par un continuum ou un gradient dont PRD et PRA seraient les deux pôles (e.g. QUIRK *et al.* 1985 ; KHALIFA 1999), d'autres ont proposé la création de sous-catégories supplémentaires comme les *degré relatives* [CARLSON 1977] pour qualifier les relatives du type (37), les relatives non contrastives, qualificatives et sélectives [LE GOFFIC 1979], ou encore les relatives présentatives [LAMBRECHT 2000] pour qualifier les relatives du type (38). Une troisième voie a été proposée par Cotte (2000), qui propose de redéfinir la dichotomie en une opposition entre relatives constitutives et relatives qualificatives, soit une distinction basée sur le moment de leur construction cognitive, en même temps que l'antécédent en (39), la relative étant constitutive, ou bien postérieurement à l'antécédent en (40) qu'elle vient alors qualifier :

(39) I won't read any book that has been badly reviewed.

(40) She said she was forty, which I don't believe.

Ces solutions ne permettent cependant pas de résoudre tous les problèmes. La préférence pour le continuum pose un problème catégoriel fondamental : en tant qu' « ensemble d'éléments homogènes tels que l'on puisse passer de l'un à l'autre de façon continue », le continuum soulève la question des éventuels points d'arrêts. Que serait en effet une relative à mi-chemin entre PRD et PRA ? Par ailleurs, la multiplication des catégories sans lien les unes avec les autres conduit à une complexification inutile de la grammaire. Il semble donc qu'une autre solution doive être envisagée.

1.4. Non-pertinence dans d'autres langues d'une distinction souvent présentée comme universelle

Bien que souvent présentée comme universelle, explicitement ou implicitement, la distinction PRD-PRA n'est pas pertinente dans toutes les

langues du monde, qu'elles soient éloignées ou non de la famille indo-européenne.

Si l'on prend une langue proche de l'anglais, en l'occurrence l'allemand, on constate qu'à l'écrit, aucune différence de surface ne vient discriminer entre une relative déterminative et une relative appositive. Toute subordonnée est en effet balisée par la présence de virgules et il n'existe pas d'alternance de systèmes de pronoms relatifs comme en anglais. Ainsi, (41) sera un énoncé ambigu ; si l'on souhaite désambiguïser le type de modification apporté par la relative (participe-t-elle à la construction du référent de l'antécédent ou apport-t-elle de l'information supplémentaire, non-restrictive), l'énonciateur devra alors introduire un démonstratif (*diejenigen*) pour déterminer l'antécédent ou un adverbe au sein de la relative tel *übrigens* afin de signaler le statut non restrictif de la modification. Dans tous les cas, ce ne sont pas les caractéristiques de la proposition relative elles-mêmes qui signalent le type de modification apportée.

(41) Die Amerikaner, die Bush nicht mögen, essen keine Bretzeln mehr.
(= PRD/PRA)

The Americans PONC who Bush not like PONC eat no pretzel any more.

The Americans (,) who do not like Bush (,) do not eat any pretzels any more.

Egalement, la distinction PRD-PRA n'est pas pertinente dans les langues asiatiques comme le chinois [DEL GOBBO 2001 ; ZHANG 2001]. Une proposition relative en chinois, introduite par *de*, dont le statut de relatif/complémenteur prête à débat, possède toutes les caractéristiques d'une relative déterminative : l'antécédent ne pourra être ni un nom propre (42) ni phrastique (43) ; la présence d'adverbes du type *frankly* n'est pas recevable (44) ; la présence de quantifieurs au sein de l'antécédent déclenche une interprétation restrictive (45) :

(42) ??Ni zuotian kanjian de Zhangsan
shi wo pengyou.

You yesterday saw DE Zhangsan
is my friend.

Zhangsan, who(m) you saw yesterday, is my friend.

(43) *Zhangsan hen Lisi conglai jiu bu de
congming.

Zhangsan very Lisi never just not DE clever.

Zhangsan is clever, which Lisi has never been.

- (44) *Wo tanbaideshuo kai de zhe yiliang qiche
zhuangzai bu wanhao.

I frankly am driving DE this a car
condition not excellent.

This car, which I am frankly driving, is not in excellent
condition.

- (45) Meiyige Op chuan wazi de xuesheng
dou shi tiaowude.

Every wear socks DE student
all be dancers

Any student who is wearing socks is a dancer.

Des travaux comme ceux de ZHANG (2001), dont nous reparlerons dans le cadre de l'hypothèse de la relative unique, montrent qu'une relative employée au sein d'une structure appositive en chinois ne peut être qu'« avec tête » (*headed appositive*) et non « sans tête » (*null-headed appositive*), en d'autres termes ne peut être une PRA, comme le montre l'opposition entre (46), grammatical, et (47), agrammatical. La relative appositive telle que définie pour des langues comme l'anglais et le français n'existerait donc pas.

- (46) Bolin, zhe ge renren dou zhidao de chengshi,
you bashi duo jia bowuguan.

Berlin this every one all know DE city has 80
more museums.

There are more than 80 museums in Berlin, the city that
every one knows.

- (47) *Bolin, renren dou zhidao de, you bashi duo
jia bowuguan.

Berlin every one all know DE have 80 more
museums

There are more than 80 museums in Berlin, which every one
knows.

Citons enfin le cas de la langue arabe, qui comme la langue chinoise, n'accepte pas les structures appositives sans tête mais requiert la présence d'un antécédent au sein de l'unité apposée :

(48) لقد ذهب الى لندن ,فرصة بالنسبة له

Laqad dahaba ila London, forsaton binisbati lahou

He went to London, an opportunity for him.

(49) لقد ذهب الى لندن ,الشيء الذي يعتبر فرصة بالنسبة له

Laqad dahaba ila London, achayou ladi you?tabarou
forsatan lahou

He went to London, thing that is an opportunity for him.

He went to London, which is an opportunity for him.

1.5. Conclusion

En conclusion de cette première partie, nous pouvons affirmer que la non-fiabilité totale des critères discriminatoires, les problèmes de catégorisation en ce qui concerne certains types de données, mais aussi la non-universalité de la distinction, mettent à mal le caractère opérationnel de l'opposition traditionnelle entre les deux types de propositions relatives. Les différentes propositions apportées par la littérature afin de maintenir cette opposition, que ce soit sous forme de continuum ou en considérant PRD et PRA comme deux sous catégories au sein d'une gamme plus large de types de propositions relatives, ne semblent pas résoudre tous les problèmes.

La question se pose alors pour le linguiste de savoir s'il convient d'accepter ces limites, ces « dépassements autorisés » pour reprendre une expression de Kleiber (1987), en les considérant comme des exceptions à l'opposition traditionnelle (cf. concept de « *fuzzy grammar* ») ou si l'on peut tenter de traiter les données autrement. Dans la section suivante, nous proposons un nouveau regard sur les données servant d'illustration à la distinction PRD-PRA, en explorant l'hypothèse de la proposition subordonnée relative unique.

2. L'hypothèse de la relative unique

Face aux problèmes liés à l'identification du statut déterminatif/appositif d'une subordonnée relative, des chercheurs ont proposé, dans des cadres théoriques parfois très éloignés, de ne considérer l'existence que d'un seul type de proposition subordonnée relative.

2.1. Formulation de l'hypothèse

Selon l'hypothèse de la relative unique, nous défendons ici l'idée qu'il n'y aurait qu'un seul type de subordonnées relatives, qui seraient déterminatives par défaut. C'est alors en discours que la relative trouve son emploi en participant ou non à la construction du référent dénoté par l'antécédent. Ceci signifie qu'il n'y aurait donc pas différents types de relatives mais différents emplois, ce qui, en aucun cas, ne doit représenter un simple déplacement du problème sous forme de tour de passe-passe. S'il s'agit bien de simplifier la grammaire de la langue, il s'agit surtout d'expliquer comment la relative peut être utilisée en discours sans créer de sous-catégories dont on peine à affirmer l'homogénéité systématique.

Selon cette hypothèse, la PRA ne serait finalement qu'une relative apposée dont l'antécédent n'est pas exprimé, le tout formant un syntagme nominal. Elle resterait ainsi déterminative/restrictive, ce qui expliquerait l'existence de certains phénomènes typiques aux PRD (*cf.* première partie).

2.2. Etudes antérieures

Comme le souligne l'étiquette « appositive », la littérature a souvent essayé de rapprocher PRA et SN apposé. La plupart des chercheurs (*e.g.* BURTON ROBERTS 1975, MCCAWLEY 1996) ont en revanche proposé qu'un SN apposé soit un raccourci d'une relative appositive, à savoir une relative appositive réduite, idée que l'on retrouve fréquemment dans les grammaires mais finalement peu opérationnelle :⁴

(50) Sheldon, [who is] a theoretical physicist, has no social skills.

A l'inverse, d'autres chercheurs ont proposé que ce soit la relative appositive qui soit en fait un raccourci, une version réduite d'un syntagme nominal placé en apposition, dont l'antécédent ne serait pas exprimé :

(51) Sheldon, [a/the guy] who is a theoretical physicist, has no social skills.

C'est cette seconde approche, minoritaire dans la littérature, que nous souhaitons étudier ici. En effet, si nous allons au bout de cette hypothèse, ceci signifie alors que la subordonnée relative appositive n'existe pas

⁴ Pour une discussion de cette hypothèse, voir LOOCK [2010 : 166-168].

réellement, mais est simplement une subordonnée relative déterminative apposée, ce qui n'est pas une simple différence d'étiquetage.

On retrouve cette hypothèse dans des cadres théoriques très éloignés : au sein de la théorie des opérations énonciatives [COTTE 1998] et au sein de théories plus formelles [CANAC MARQUIS & TREMBLAY 1996 ; DE VRIES 2002 ; 2006].

2.2.1. Cotte 1998

Dans le cadre de la théorie des opérations énonciatives, Cotte [1998: 275–277] propose que la PRA ne soit rien d'autre qu'une version raccourcie d'un syntagme nominal complet, au sein duquel l'antécédent du pronom relatif n'est pas exprimé. Ainsi, (52) serait une version abrégée de (53) :

(52) But when I began to consider the subject in this last way, () which seemed the most interesting, I soon saw that it had one fatal drawback.

(53) But when I began to consider the subject in this last way, [the way] which seemed the most interesting, I soon saw that it had one fatal drawback.

Ce qu'il est donc convenu d'appeler l'antécédent en (52), à savoir *this last way*, ne serait qu'un antécédent en trompe-l'œil, le véritable antécédent n'ayant pas été exprimé parce que déjà identifié. Il est ainsi possible de ré-exprimer l'antécédent de façon systématique et il n'existe pas de lien « génétique » entre la relative et ce que l'on considère traditionnellement comme l'antécédent au sein de la proposition principale. Selon Cotte (1998), l'appellation « relative appositive » est donc trompeuse ; il conviendrait de considérer qu'il s'agit d'un syntagme nominal apposé contenant une proposition relative.

2.2.2. Canac Marquis & Tremblay 1996

Dans un cadre théorique tout à fait différent, Canac Marquis & Tremblay (1996) postulent l'existence d'un seul type de propositions subordonnées relatives, reléguant les différences observées entre PRD et PRA à des contraintes indépendantes, régissant l'identification des éléments PRO (54). C'est ce qu'ils nomment la *null hypothesis* : l'antécédent de ce que l'on appelle traditionnellement une PRA est un élément PRO, qui est co-référentiel avec un élément de la proposition principale. Cet élément PRO peut être exprimé comme en (55) par un pronom.

(54) Johni, [DP proi [CP who Mary knows well]], came late.

(55) John, he who is usually not late, came late.

On retrouve cette hypothèse dans les travaux de De Vries (2002 ; 2006), qui propose l'existence d'une coordination spécifiante (symbolisée par '&:') entre deux syntagmes nominaux :

(56) [DP1 Annie] &: [DP2 Ø [CP who is our manager]]

2.3. Application

Adopter une telle analyse revient à dire que la relative appartient à un syntagme nominal apposé dont la tête n'est pas exprimée. Selon cette hypothèse, les différences formelles définissant l'opposition PRD-PRA seraient dues à des contraintes régissant l'élément PRO. Ainsi, selon Canac Marquis & Tremblay, le fait que le relatif Ø soit impossible dans une relative dite « appositive » est dû à une règle spécifique, la *Deletion under Recoverability rule* [VAN RIEMSDIJK & WILLIAMS 1986] : "a wh- pronoun can be deleted only if its content can be recovered, that is when the head of the relative is overt." Egalemeent, le type d'antécédent n'est plus différencié selon le statut de la relative, puisque toute relative serait selon cette analyse déterminative, et l'antécédent nécessairement nominal :⁵

(27a) He went to Paris, something which Mary never did.

(28a) I put the book on the table, a place where Mary found it later that day.

(29a) She reacted remarkably quickly, a kind of reaction which is the way people do things when they like their job.

(30a) She is really helpful, something which you should be when you are a social worker.

(31a) Tennis is possibly the least popular sport at the Olympics, a result which is quite something when it is up against Greco-Roman wrestling and walking.

⁵ À noter néanmoins que certaines de leurs observations, comme l'impossibilité d'empiler ou d'extrapoler les relatives appositives (relatives avec antécédent exprimé selon leur analyse) ne résistent pas à la confrontation avec des données attestées (cf. section 1).

L'avantage d'une telle hypothèse, en dépit des problèmes théoriques qu'elle soulève vis-à-vis de l'absence/la présence du véritable antécédent, est qu'elle est alors applicable de façon universelle : l'apparition de l'élément PRO serait gouvernée par des contraintes spécifiques à chaque langue : jamais en chinois, japonais ou coréen [DEL GOBBO 2001 ; ZHANG 2001], où l'on stipulera que les *null-headed appositives* n'existent pas ; toujours possible même si non systématiquement réalisée en anglais ; possible dans certains contextes uniquement en français ou en espagnol, comme le montrent les exemples (57)-(58) :

(57) Il est parti trois jours à Londres, *qui/ce qui est une opportunité formidable pour lui.

(58) Tuve que abandonar mi hogar, *_que/*cual/lo que/lo cual me dejó tristísimo.*

En dehors de ces contraintes d'ordre syntaxique, il appartient alors de dégager des contraintes discursives qui gouvernent la présence ou l'absence du syntagme nominal antécédent au sein de l'unité apposée pour une même langue (voir LOOCK [2010 : 177-188]) pour une exploration des différentes contraintes en anglais). Ce serait alors en discours que la relative trouverait sa fonction, son rôle, ce qui permet alors de parler de différents *emplois* de la subordonnée relative plutôt que de différentes *sous-catégories* aux propriétés morphosyntaxiques différenciées.

3. Enjeux

3.1. Les problèmes de catégorisation en linguistique

La question du caractère opérationnel de l'opposition traditionnelle entre PRD et PRA relève de la problématique plus générale de la catégorisation en linguistique. Quel que soit le type de marqueurs ou de structures envisagé, la question de l'étanchéité des catégories proposées se pose inévitablement. Les problèmes de frontière sont en effet inéluctables, en particulier lorsque l'on s'intéresse à des données attestées, à la langue dans son fonctionnement. Ainsi, il est bien connu qu'au-delà des deux types de propositions relatives, des problèmes d'étanchéité se poseront pour distinguer relatives et adverbiales, propositions clivées et extraposées, passif verbal et passif adjectival, prépositions et adverbes ou particules etc. – les exemples sont légion.

La catégorisation peut alors s'envisager de façons différentes : (i) les catégories sont étanches et chaque exemple appartient à une seule des

catégories définies ; (ii) les catégories restent étanches mais il existe une certaine variation au sein de ces catégories ; (iii) les catégories ne sont pas étanches et il convient de parler de continuum. Labov (1973) a ainsi défini les types de catégories suivants : *bounded/non-graded categories*, *bounded/graded categories* et *unbounded/graded categories*, types que nous schématisons avec la figure 2.

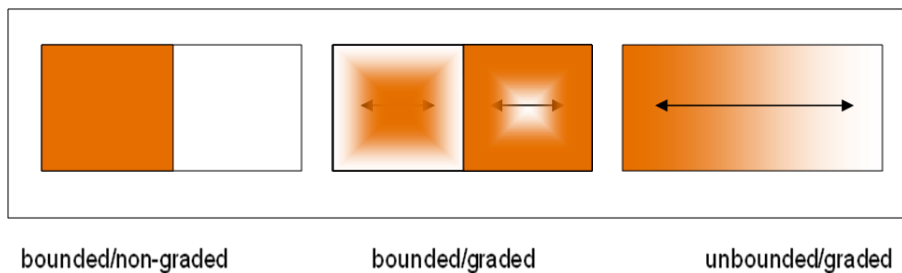


Figure 2. Les différents types de catégories selon Labov (1973)

Le linguiste, naturellement friand de catégorisation, peut adopter deux attitudes face à cette problématique. Soit il accepte que toute proposition de catégorisation posera des problèmes inhérents de frontière dès que l'on s'intéressera au système dans son fonctionnement, à savoir à l'usage de la langue. Il s'agit alors de considérer que chaque catégorie est basée sur un ensemble n de propriétés mais peut aussi contenir des membres qui ne partagent pas certaines propriétés avec tous les membres. Il existe alors des degrés variables d'appartenance à la catégorie avec des éléments plus ou moins représentatifs de ladite catégorie (cf. théorie du prototype telle que définie par Rosch, 1978). Certains iront alors jusqu'au continuum, e.g. QUIRK *et al.* [1985 : 167ff ; 219ff] pour le passif verbal/adjectival ou l'interprétation des auxiliaires de modalité, Radford (1976) pour distinguer auxiliaires et verbes lexicaux, Bordet & Jamet (2010) pour les prépositions.

À l'inverse, le linguiste peut décider de refuser ces problèmes de catégorisation en adoptant un point de vue aristotélien : pour que des catégories soient légitimes, il faut qu'elles soient étanches, sinon c'est que ce ne sont pas les bonnes catégories et/ou qu'elles ne sont pas correctement définies. C'est le point de vue qu'adopte Wierzbicka (1990) par exemple : les concepts de '*fuzziness*', '*vagueness*' ou '*prototypicality*' sont rejetés et considérés comme une "*excuse for intellectual theorizing and sloppiness*."⁶

⁶ Pour un fascinant voyage au pays des différentes approches de la catégorisation, voir AARTS *et al.* (2004).

Si l'on souhaite revenir à la distinction PRD-PRA qui nous intéresse ici, soit il existe des prototypes et des variations autour de ces prototypes et les deux catégories existent bien telles qu'elles sont définies, soit les catégories doivent être étanches et si elles ne le sont pas, c'est qu'elles sont mal définies, selon de mauvais critères. Une troisième voie consiste enfin à considérer qu'il n'existe en langue qu'un type de relatives, qui prend son statut déterminatif ou appositif en discours (*cf.* différents emplois plutôt que types), point de vue que nous avons adopté ici, dans la lignée de Hopper & Thompson (1984), qui vont jusqu'à considérer que les entités linguistiques (noms, verbes...) n'acquièrent leur catégorie qu'en discours uniquement.

3.2. La question des données utilisées

Au travers de l'exemple de la proposition relative soulevé ici, on le voit bien, la question des données utilisées est essentielle. De nombreuses études sur la distinction PRD-PRA sont basées sur des données fabriquées, considérées hors contexte, qui mènent à des erreurs de jugement (*e.g.* empilage, extraposition) et à une simplification (par prototypisation) de ces données. De nombreuses données problématiques sont ainsi évacuées : le fait que les relatives à antécédent indéfini soient systématiquement passées sous silence par exemple en est l'illustration parfaite. La question se pose alors d'évaluer les conséquences sur les analyses proposées, notamment lorsqu'il s'agit de catégoriser des éléments. Ceci fera l'objet d'une réflexion future.

Conclusion

Le but de cet article était de soulever la question épineuse de la catégorisation au travers d'un exemple précis, à savoir la distinction entre relatives déterminatives et relatives appositives. Bien que traditionnelle et bien installée dans tous les ouvrages pédagogiques et de référence, cette distinction n'est pas aussi acquise et aussi évidente que ce que ces ouvrages laissent généralement entendre. Nous avons souhaité montrer qu'il était possible de traiter les données différemment, en mettant en avant l'hypothèse de la relative unique, hypothèse formulée dans divers travaux mais finalement peu reprise par la littérature sur le sujet. Ce traitement des propositions subordonnées relatives, qui trouvent alors leur emploi en discours, permet d'apporter une réponse aux divers problèmes soulevés par l'opposition traditionnelle et que nous avons souhaité passer en revue ici.

Références bibliographiques

- AARTS, Bas, DENISON, David, KEIZER, Evelien & POPOVA, Gergana (eds.). *Fuzzy Grammar*. Oxford: University Press, 2004.
- ARNOLD, Doug. "Non-Restrictive Relative Clauses in Construction-Based HPSG", MÜLLER, Stefan (ed). *Proceedings of the 11th International Conference on Head-Driven Phrase Structure Grammar*. Stanford, CA: CSLI Publications, 2004 : 27-47.
- AURAN, Cyril & LOOCK, Rudy. "Appositive Relative Clauses and their Prosodic Realization in Spoken Discourse : A Corpus Study of Phonetic Aspects in British English", KÜHNLEIN, Peter *et al.* (eds.). *Constraints in Discourse 2*. Amsterdam/Philadelphia: John Benjamins, 2010 : 163-178.
- AURAN, Cyril & LOOCK, Rudy. "The prosody of discourse functions: the case of Appositive Relative Clauses in spoken British English". *Corpus Linguistics and Linguistic Theory* 7-2 (2011) : 181-201.
- BIANCHI, Valentina. *Consequences of Antisymmetry : Headed Relative Clauses*. Berlin: Mouton de Gruyter, 1999.
- BIBER, Douglas, JOHANSSON, Stig, LEECH, Geoffrey, CONRAD, Susan & FINEGAN, Edward. *Grammar of Spoken and Written English*. London: Longman, 1999.
- BOLINGER, Dwight. *Intonation and its Uses : Melody in Grammar and Discourse*. Stanford: University Press, 1989.
- BORDET, Lucile & JAMET, Denis. "Are English prepositions lexical or grammatical morphemes ?" *Cercles, Occasional Papers* (2010) : 1-26
- BURTON-ROBERTS, Noël. "Nominal Apposition" . *Foundations of Language* 13 (1975) : 391-419.
- CANAC MARQUIS, Réjean & TREMBLAY, Mireille. "The wh-feature and the syntax of restrictive and non-restrictive relatives in French and English." LEMA, Jose et TREVIÑO, Esthela (eds), *Theoretical Analyses of Romance Languages* Amsterdam: John Benjamins, 1996 : 127-141.
- CARLSON, Gregory N. *Reference to Kinds in English*. New York & London: Garland Publishing, 1977.
- COTTE, Pierre. *L'Explication grammaticale de textes anglais*. Paris : Presses Universitaires de France, 1998.
- COTTE, Pierre. "Les Propositions relatives et l'énonciation". *Cygnos* 17 (2000) : 47-57.

- DE VRIES, Mark. *The Syntax of Relativization*. Utrecht: LOT, 2002.
- DE VRIES, Mark. "The Syntax of Appositive Relativization : On Specifying Coordination, False Free Relatives, and Promotion". *Linguistic Inquiry* 37 (2006) : 229-270.
- DEL GOBBO, Francesca. "Appositives Schmappositives in Chinese" (2001). Consulté sur Internet le 3 mars 2013 : <http://glow.ling.nthu.edu.tw/delGobbo.pdf>
- DEMIRDACHE, Hamida. "Resumptive Chains in Restrictive Relatives, Appositives and Dislocation structures". Doctoral dissertation, MIT, Cambridge, Mass., 1991.
- EMONDS, Joseph. "Appositive Relatives Have No Properties". *Linguistic Inquiry* 10-2 (1979) : 241-243.
- FABB, Nigel. "The Difference between English Restrictive and Nonrestrictive Relative Clauses". *Linguistics* 26 (1990) : 57-78.
- FOWLER, Henry W. & FOWLER, Francis G. *The King's English*. Oxford: Clarendon Press, 1949.
- FUCHS, Catherine, RIVIERE, Nicole & RIVIERE, Claude. "Les relatives et la construction de l'interprétation". *Langages* 88 « Les Types de Relatives » (1987) : 94-127.
- GIRARD, Geneviève & MALAN, Naomi. "Postmodification by Infinitive Clauses. Something about which to Have a Bit of a Discussion". *Anglophonia* 6 (1999) : 31-42.
- HOPPER, Paul J. & THOMPSON, Sandra A. "The Discourse Basis for Lexical Categories in Universal Grammar." *Language* 60-4 (1984) : 703-752.
- HUDDLESTON, Rodney. *Introduction to the Grammar of English*. Cambridge: CUP, 1984.
- HUDDLESTON, Rodney & PULLUM, Geoffrey K. *The Cambridge Grammar of the English Language*. Cambridge: University Press, 2002.
- HUDDLESTON, Rodney & PULLUM, Geoffrey, K. *A Student's Introduction to English Grammar*. Cambridge: University Press, 2005.
- JACKENDOFF, Ray. *X-bar Syntax : A Study of Phrase Structure*. Cambridge, MA: MIT Press, 1977.
- KHALIFA, Jean-Charles. « À Propos des relatives appositives : Syntaxe, sémantique, pragmatique ». *Anglophonia* 6 (1999) : 7-29.

- KLEIBER, George. *Relatives restrictives et relatives appositives : Une opposition "introuvable"?* Tübingen: Niemayer, 1987.
- LAMBRECHT, Knud. "Prédication seconde et structure informationnelle: la relative de perception comme structure présentative". *Langue Française* 127 (2000) : 49-66.
- LABOV, William. "The boundaries of words and their meanings", BAILY, Charles J. & SHUY, Roger W. (eds). *New ways of analyzing variation in English*. Washington D.C : Georgetown Univ. Press, 1973 : 340-373.
- LARREYA, Paul & RIVIERE, Claude. *Grammaire explicative de l'anglais*. Paris : Longman, 2010.
- LE GOFFIC, Pierre. "Propositions relatives, identification et ambiguïté, ou : Pour en finir avec les deux types de relatives". *DRLAV* 21 (1979) : 135-145.
- LOOCK, Rudy. "Les Fonctions discursives des propositions subordonnées relatives appositives en discours". *Anglophonia* 12 (2003) : 113-31.
- LOOCK, Rudy. "Appositive Relative Clauses and their Functions in Discourse". *Journal of Pragmatics* 39 (2007) : 336-362.
- LOOCK, Rudy. *Appositive Relative Clauses in English : Discourse Functions and Competing Structures*. Amsterdam/Philidelphia: Studies in Discourse and Grammar series, John Benjamins, 2010.
- MALAN, Naomi. *La Proposition relative en anglais contemporain : Une approche pragmatique*. Paris : Ophrys, 1999.
- MCCAWLEY, James D. *The Syntactic Phenomena of English*, Volume 2, chapter 13. Chicago: CUP, 1988.
- MCCAWLEY, James D. "An Overview of 'Appositive' Constructions in English". PRZEZDZIECKI, Marek. & WHALEY, Lindsay (eds). *ESCOL '95*. Cornell University Press, 1996 : 195-211.
- MELIS, Gérard. "Relatives et types de qualification". *Cycnos* 17 (2000) : 1-20.
- O'CONNOR, Kathleen. « Aspects de la syntaxe et de l'interprétation de l'apposition à antécédent nominal ». Thèse de doctorat, Université de Lille 3, 2008.
- POTTS, Christopher. *The Logic of Conventional Implicatures*. Oxford : University Press, 2005.
- QUIRK, Randolph, GREENBAUM, Sidney, LEECH, Geoffrey & SVARTVIK, Jan. *A Comprehensive Grammar of the English Language*. London: Longman, 1985.
- RADFORD, Andrew. "On the non-discrete nature of the verb-auxiliary distinction in English". *Nottingham Linguistic Circle* 5-2 (1976) : 8-19.

- RIVIERE, Claude & RIVIERE, Nicole. "Sur l'opposition relative restrictive/relative appositive". *Cycnos* 17 (2000) : 21-78.
- ROSCH, Eleanor H. "Principles of categorization". ROSCH, Eleanor & LLOYD, Barbara (eds). *Cognition and Categorization*. Hillsdale, N.J.: Erlbaum Associates, 1978 : 27-48.
- ROSS, John R. "Constraints on Variables in Syntax". MIT, Ph.D. dissertation, 1967.
- SELLS, Peter. "Restrictive and Non-Restrictive Modification". Technical Report CSLI-85-28, Stanford University. Center for the Study of Language and Information, 1985.
- SOUESME, Jean-Claude. *Grammaire anglaise en contexte*. Paris/Gap : Ophrys, 1992.
- TAO, Hongyin & McCARTHY, Michael J. "Understanding Non-Restrictive which-Clauses in Spoken English, which is not an Easy Thing". *Language Sciences* 23 (2001) : 651-677.
- VAN RIEMSDIJK, Henk C. & WILLIAMS, Edwin. *Introduction to the Theory of Grammar : Current Studies in Linguistics*. Cambridge, Massachusetts : The MIT Press, 1986.
- WIERZBICKA, Anna. "Prototypes save': On the uses and abuses of the notion of 'prototype' in linguistics and related fields", TSOHATZIDIS, Savas L. (ed.). *Meanings and Prototypes : Studies in linguistic categorization*. London: Routledge & Kegan Paul, 1990 : 347-367.
- ZHANG, Nina. "Sell Nonrestrictive Relatives". Manuscrit non publié, 2001.